

# Jeunes diplômés musulmans contraints de partir

**Sociologue, Julien Talpin a pour terrain d'enquête les quartiers populaires à Roubaix, et ce depuis plus de dix ans. *La France, tu l'aimes mais tu la quittes* (1) prend pour objet la volonté de « partir » de jeunes diplômés musulmans ne supportant plus les discriminations sur le marché du travail. Entretien.**

## **Pouvez-vous situer ce livre dans le mouvement de votre travail ?**

Je pense que les questionnements qui traversent mes recherches<sup>(2)</sup> résonnent avec les combats de la LDH. Je travaille depuis des années sur l'expérience des discriminations dans les quartiers populaires, notamment à partir de mon terrain, à Roubaix. Une chose nous avait frappés avec mes collègues, quand nous travaillions sur un ouvrage précédent. C'était la petite musique qui montait concernant des gens qui partaient, en réponse aux expériences de racisme et de discrimination subies par eux. Ils commençaient à dire : « Ce n'est plus possible, on va finir par partir ». On en parle rapidement dans le livre *L'Epreuve des discriminations* (2021), et on a essayé de l'approfondir plus systématiquement dans *La France, tu l'aimes mais tu la quittes*. Il s'agit d'essayer d'objectiver ce phénomène de Françaises et de Français de confession musulmane qui quittent la France pour mettre à distance le racisme et les discriminations.

## **Pourquoi avez-vous ressenti la nécessité de cette enquête ?**

On a mené l'enquête pour ce livre ces dernières années. Il est sorti en avril 2024, et a suscité des réactions fortes. Les journalistes qui nous ont contactés pour en parler ont souhaité interroger certaines des personnes ayant répondu à l'enquête. Cela a permis de donner la parole à des musulmanes et des musulmans - qu'on n'entend pas beaucoup, dans l'espace médiatique. Ces personnes ont pu raconter les expériences les ayant conduites à quitter la France. C'était pour nous un des

**« Ce qui est ressenti, c'est la centralité de la question de l'expérience du racisme et des discriminations, comme raison du départ. Avec deux éléments structurants : les discriminations sur le marché du travail, et, surprise pour nous, le niveau de diplôme des gens ayant répondu : 54% ont au moins un bac +5. »**

enjeux de donner à voir l'expérience ordinaire du racisme, des discriminations. Les témoignages qu'on a recueillis sont durs, cela va des petites remarques au moment des attentats, où des personnes sont associées au terrorisme, à des choses beaucoup plus violentes comme des crachats, des agressions physiques. Je pense aux femmes qui portent un foulard, et à toutes les formes de discrimination, notamment sur le marché du travail, sujet qui est beaucoup revenu pendant notre enquête. On sentait qu'il se passait quelque chose d'important, en ce que certains de nos compatriotes en venaient à quitter leur pays, et que cela devait tous nous interroger. Le phénomène passait un peu sous les radars, ce qui nous a conduits à lancer un appel à témoignages

auquel deux-mille-cinq-cents personnes ont répondu. On a analysé mille réponses dans la dimension statistique, puis nous avons mené cent-quarante entretiens plus approfondis. Cette volonté de départ concerne beaucoup de monde, même s'il est difficile d'évaluer précisément l'ampleur du phénomène. Ces Françaises et ces Français qui ont témoigné pour l'enquête habitent à l'étranger aujourd'hui, mais ce ne sont pas des expatriés comme les autres.

**Comment en vient-on à décider de partir ?**  
Ce qui est ressenti, et qui confirme nos hypothèses au-delà de ce qu'on imaginait, c'est la centralité de la question de l'expérience du racisme et des discriminations, comme raison du départ. Il y a deux éléments structurants : les discriminations sur le marché du travail, qui ont été évoquées, et, surprise pour nous, le niveau de diplôme des gens ayant répondu : 54% ont au moins un bac +5. Ce n'est pas la sociologie moyenne des musulmans en France, qui sont 5% à avoir au moins un master. Ce sont donc surtout les Françaises et les Français de confession musulmane les plus diplômés qui

(1) *La France, tu l'aimes mais tu la quittes. Enquête sur la diaspora française musulmane*, Olivier Esteves, Alice Picard, Julien Talpin, Seuil, 2024. Voir la recension dans *D&L* n° 208 : [www.ldh-france.org/dl-numero-208/](http://www.ldh-france.org/dl-numero-208/).

(2) Quelques publications personnelles ou collectives de Julien Talpin : *Baillonner les quartiers*, éditions les Etaques, 2020 (voir [www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2023/05/DL200-Notes-de-lecture-4-Baillonner-les-quartiers.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2023/05/DL200-Notes-de-lecture-4-Baillonner-les-quartiers.pdf)), *L'Epreuve des discriminations*, Puf, 2021 (voir [www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/08/H197-Notes-de-lecture-4-Lepreuve-de-la-discrimination.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/08/H197-Notes-de-lecture-4-Lepreuve-de-la-discrimination.pdf)), *La Colère des quartiers populaires*, Puf, 2024.

partent, en rapport avec la question de l'insertion dans le marché du travail. Ces personnes sont issues de milieux populaires, elles ont fait beaucoup d'efforts pour obtenir des diplômes du supérieur. Elles pensaient qu'en ayant « joué le jeu », elles seraient prémunies contre les discriminations, même si elles avaient eu à en subir pendant leur trajectoire scolaire. Et là, ces gens arrivent sur le marché du travail, pas de boulot, ou un boulot nettement en dessous de leurs qualifications, et, quand ils en trouvent, leur progression de carrière est compliquée. Au-delà de ça, ce qui est revenu dans l'enquête et qu'on ne prévoyait pas, c'est qu'au-delà des discriminations directes, ils n'en peuvent plus des débats incessants dans tout un ensemble de médias, des déclarations politiques à répétition - qui ne concernent pas que l'extrême droite. Ils n'en peuvent plus des assignations identitaires au terrorisme, d'être rabattus en permanence sur leur identité musulmane, alors qu'ils se voient avec des identités plurielles en tant que Français, éventuellement d'origine maghrébine et musulmane. C'est aussi cette ambiance étouffante qui conduit ces personnes à partir, et elles nous disent qu'une fois parties à l'étranger, enfin, elles respirent. La situation à l'étranger n'est pas devenue forcément idyllique, même si, professionnellement, ça va mieux. Beaucoup partent en Angleterre ou au Canada, certains en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Italie, et même dans des pays qui ne sont pas de tradition multiculturelle. Ils disent : « Ça nous permet de respirer, en ce qu'on arrête de nous rabattre en permanence sur nos origines, et de parler sans cesse de l'islam dans le débat public. »

#### ***De quelle manière les personnes interrogées perçoivent-elles la religion ou la laïcité ?***

Il faut souligner que ce sont des personnes qui ont un rapport très variable à la religion : certaines sont très religieuses, très pratiquantes, mais c'est loin d'être le cas de toutes, il y a une hétérogénéité. La moitié des femmes qui ont répondu ne portaient pas le foulard. C'est une réponse à certaines des critiques qui nous ont été formulées, comme dans un article du *Point*, qui explique que ce ne sont que des « intégristes » qui quitteraient la France ; or les personnes très religieuses qui sou-

**« Ce qui est revenu dans l'enquête et qu'on ne prévoyait pas, c'est qu'au-delà des discriminations directes, les Françaises et les Français de confession musulmane n'en peuvent plus des assignations identitaires au terrorisme, et d'être rabattus en permanence sur leur identité musulmane. »**

haitent partir dans un pays musulman sont très largement minoritaires, dans notre enquête.

La question du rapport à la laïcité est complexe. On a un fort attachement à la loi de 1905, avec la neutralité des agents du service public. Pour la tradition classique française de la laïcité, pas de problème, ils s'en font presque les porte-étendards. En revanche, la laïcité qui s'invente à partir de 2004 ne concerne plus seulement les agents des services publics, mais aussi leurs usagers. Et cette néolaïcité est vécue beaucoup plus difficilement. Ces gens ont respecté la loi de 2004, même si ça les embêtait un peu, mais ils ont le sentiment d'une laïcité qui les cible, et donc d'un deux poids, deux mesures. Ils ont l'impression que la laïcité est d'abord utilisée pour contraindre l'expression publique de l'islam, et que cette néolaïcité serait une façon de séculariser la société au forceps. Au fond, ils sont très légalistes, ils ne disent pas qu'il faut désobéir aux lois, mais que ce « deux poids, deux mesures » est problématique. Ils pointent le fait que la loi n'est pas toujours respectée à leur égard.

Il est important que des organisations comme la LDH s'emparent de cette question de l'extension progressive du domaine de la laïcité depuis vingt ans ; ceci a créé un flou et des situations paralégales, et parfois illégales sur le marché du travail, notamment concernant les discriminations touchant les femmes qui portent un foulard. Sur cette question, on manque encore de travaux d'objectivation. Le cadre

légal concernant l'expression des appartenances religieuses dans les entreprises privées est complexe. Il y a la loi El Khomri de 2016, qui permet aux entreprises privées d'adopter des règlements intérieurs bannissant les signes religieux, mais celles qui l'ont fait sont très minoritaires. Et pourtant, il est très compliqué aujourd'hui pour une femme qui porte un foulard de trouver un travail qualifié dans une entreprise privée, alors que c'est légal. Il y a des formes de discriminations implicites découlant du flou dont je parle. Je pense aux travaux d'Hanane Karimi, qui montrent la très grande difficulté pour les femmes musulmanes aujourd'hui à exercer une activité professionnelle. Elles se replient vers l'auto-entrepreneuriat, les métiers du soin où c'est possible, le métier d'assistante maternelle...

Ceci explique le choix de quitter la France ; malgré les diplômes et en dépit du droit, il est impossible de s'épanouir dans son travail.

#### ***Comment ces départs sont-ils vécus ?***

Les personnes que nous avons rencontrées ont un rapport relativement ambivalent au pays où elles ont grandi. D'un côté ce pays leur a permis de s'élever socialement, et notamment scolairement (elles ont une forme de gratitude envers le système public éducatif français, et cela d'autant plus qu'elles vivent dans des pays où le système éducatif est plus inégalitaire), et, en même temps, elles ont un sentiment d'amertume et d'incroyable gâchis. Ce sont des gens qui partent à regret, qui auraient voulu vivre une vie normale, et qui, du fait de cette situation professionnelle bouchée, font le choix, bon an mal an, de partir. Les personnes rencontrées sont hyper-réflexives, elles sont très fines dans l'analyse de leur situation. Elles ne sont pas dans un jugement englobant (visant « la » France), elles pointent la responsabilité - on ne s'attendait pas tant à cela - des élites politiques et médiatiques, de la situation dans laquelle elles sont. Pour le dire autrement, pour elles, le problème vient d'en haut. Si, selon elles, il y a des formes de racisme ordinaire interpersonnelles, qui ne sont pas en reflux, le plus grave, ce sont les discours de chefs politiques qui les rendent possibles, voire les légitiment. Les entretiens ont été réalisés en 2021, 2022, on nous a beaucoup parlé d'Eric Zemmour, on était aussi dans

(3) Julien Talpin co-anime l'Observatoire des libertés associatives.



*« Le départ de nos compatriotes musulmans est aussi l'envers de la pièce de la restriction des libertés associatives : on part aussi car il est de plus en plus difficile de faire valoir ses droits, en France. On assiste en effet depuis quelques années à une forme de démantèlement de la société civile musulmane. »*  
(J. Talpin)

le contexte de la loi dite « séparatisme », clairement vue comme une loi ciblant les musulmans.

**Y a-t-il des liens entre cette problématique et le constat d'obstacles rencontrés par la société civile musulmane, sujet sur lequel vous travaillez également ?**

Oui, je travaille beaucoup en ce moment à la question des libertés associatives, et d'en parler me permet de refermer la boucle de ce propos<sup>(3)</sup>. A certains égards, le départ de nos compatriotes musulmans est aussi l'envers de la pièce de la restriction des libertés associatives : on part aussi car il est de plus en plus difficile de faire valoir ses droits, en France. On assiste depuis quelques années à une forme de démantèlement de la société civile musulmane. Le tournant c'est 2015,

après les attentats, mais ça s'est vraiment accentué depuis 2020, avec la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), de la Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI). Au-delà de ces cas les plus visibles, il y a des attaques contre nombre d'associations antiracistes, avec toutes les formes d'entraves ordinaires en direction de militants musulmans, ou, plus généralement, des militants des quartiers populaires, que je documente dans mes travaux. Je pense à la décontractualisation du lycée Averroès, à Lille, basée sur des éléments factuels extrêmement fragiles pour ne pas dire inexistant, qui casse l'intégration scolaire des musulmans et des musulmanes. Je pense aussi à de petites associations visées, à des militants associatifs qui ont vu leur compte en banque fermés

sans qu'ils sachent pourquoi. Ces gens décident de partir du fait du contexte des restrictions des libertés associatives ; bien que non militants, ils avaient voté Macron en 2017, espérant une autre politique. Ces gens nous disent que non seulement leurs droits ne sont pas respectés, mais qu'ils ne peuvent plus les défendre parce que les organisations qui avaient été construites pour demander l'égalité sont démantelées. Ils préfèrent donc « se sauver » eux-mêmes, tant ils sont persuadés que la société française ne se réformerait pas.

Notre livre n'est ni très optimiste ni très réjouissant, mais je crois que c'est la situation politique française qui n'est pas encourageante. ●

**Propos recueillis par Daniel Boitier, coresponsable du groupe de travail LDH « Laïcité »**